

Garric N. & Léglise I., 2005, « La place du logiciel, du corpus, de l'analyste : l'exemple d'une analyse de discours patronal à deux voix », in G. Williams, coord, *Linguistique de corpus*, Presses Universitaires de Rennes, 101-113.

Nathalie Garric et Isabelle Léglise
Université de Tours¹

La place du corpus, de l'analyste, du logiciel : Exemple d'une analyse de discours patronal à deux voix

Introduction : des questions méthodologiques

L'analyse de discours est une linguistique de corpus au sens où l'on travaille sur des ensembles d'énoncés réellement proférés par des locuteurs authentiques, au sens où l'analyse est au moins en partie orientée, guidée, par le corpus (Tognelli-Bonelli, 2001). Elle peut de plus se pratiquer sur de très vastes corpus et nécessiter un traitement informatisé. Mais à la différence d'une linguistique de corpus qui s'intéresserait à ces ensembles comme à des textes, l'analyse de discours les situe socialement. Travailler sur des discours, c'est en effet supposer que les productions langagières étudiées sont influencées par leurs conditions de production (Pécheux, 1969, Courtine, 1981)ⁱ. Ces productions langagières émanent d'acteurs déterminés, assumant des rôles particuliers, engagés dans une situation de communication particulière ayant des caractéristiques certes singulières, mais aussi des caractéristiques plus générales, propres à un genre qu'il s'agit de définir. L'objectif est de mettre au jour des pratiques langagières particulières caractérisées par des régularités linguistiques, à travers notamment des répétitions de formes et de structures.

A une pluralitéⁱⁱ d'approches et de positionnements théoriques en analyse de discours s'ajoute une grande variété de méthodes de traitement : analyses quantitatives et / ou qualitatives, activité de repérage et / ou d'interprétation manuelle, automatisée ou assistée par ordinateur etc. Nous nous intéresserons ici à un certain nombre de questions méthodologiques, en particulier au statut des données et à la place laissée au corpus dans l'analyse, au rôle du linguiste (notamment à la place laissée à son intuition) et à celui du logiciel (à la prise en compte des données quantitatives qui en sont issues) dans le cadre d'analyses sur gros corpus assistées par ordinateur. Pour M. Tournier par exemple (1996 : 182-183), la statistique lexicale est un outil susceptible de répondre à « une nécessité d'objectivité dans le traitement des données ». Il avance que si cette nécessité se trouve satisfaite, alors tout chercheur se consacrant au même corpus doit aboutir aux mêmes constats. Si le traitement informatique permet en effet d'espérer obtenir des comptages semblablesⁱⁱⁱ pour toute analyse réitérée, il nous semble qu'il ne peut pas — et ne doit en aucun cas — neutraliser l'étape d'interprétation des données sans laquelle le traitement ne reste que descriptif. Ce traitement laisse donc présager, en dépit de données quantitatives « objectives », des fluctuations, voire des divergences analytiques.

Une analyse de discours réalisée conjointement à partir de communications orales ou écrites de 15 grands patrons français (Garric, Léglise, 2003) nous servira d'exemple. Le corpus, qui a été informatisé, comprend plus de 220 000 occurrences. Les textes retenus dans ce corpus présentent une hétérogénéité certaine : interviews radiophoniques, interviews télévisuelles, interviews faisant l'objet d'un article journalistique, discours de dirigeant ou encore lettres aux actionnaires. Alors que notre analyse sur le discours patronal n'en était qu'à ses débuts, il nous avait paru intéressant de favoriser la variété et l'exhaustivité des dispositifs de communication par lesquels les grands patrons s'expriment. Sélectionner des textes en particulier parmi les différents modes de communication patronaux n'aurait pu se réaliser qu'au gré de choix a priori et n'aurait pas satisfait notre objectif : dégager, si nous arrivions à l'identifier, les caractéristiques d'un genre, le 'discours patronal', et mettre au jour les spécificités propres à chaque locuteur. Ainsi, les principaux critères ayant présidé à la constitution du corpus ont été l'homogénéité géographique – entreprises françaises et médias nationaux français, l'homogénéité temporelle – discours produits au cours des années 2000 et 2001, et l'homogénéité de statut du locuteur (dirigeant / PDG) et de son entreprise (grandes entreprises représentatives du marché français, pour l'essentiel cotées en bourse, publiques, privées ou mixtes). Les holdings par exemple, qui utilisent d'autres moyens de communication, ont été écartées. Seules les productions patronales ont fait l'objet d'un traitement quantitatif, les interventions des journalistes, en situation d'interview ont été par exemple également écartées.

De façon à permettre une étude comparée des discours de chaque patron, ce corpus a été catégorisé en autant de patrons représentés, en quinze sous-corpus. Le traitement du corpus a exploité dans une première étape une méthode quantitative de type lexicométrique (Lebart, Salem, 1994) complétée, une fois les spécificités du

¹ Département de Sciences du Langage ; garric@univ-tours.fr, leglise@univ-tours.fr

Garric N. & Léglise I., 2005, « La place du logiciel, du corpus, de l'analyste : l'exemple d'une analyse de discours patronal à deux voix », in G. Williams, coord, *Linguistique de corpus*, Presses Universitaires de Rennes, 101-113.

locuteur isolées, par une approche qualitative. Le recours à un traitement quantitatif nous semblait incontournable au regard de la taille du corpus.

A travailler conjointement sur un même corpus, les questions méthodologiques se posent probablement de manière plus saillante. Pour étudier la part réelle des divergences lorsque deux linguistes se penchent séparément sur le même corpus, et pour mettre en évidence la place de chacun, nous allons illustrer notre propos à l'aide d'exemples concrets pris dans deux analyses réalisées en parallèle avec les mêmes outils (les logiciels Lexico3 et Tropes) sur le discours d'un même locuteur.

Un grand patron parmi d'autres : Anne Lauvergeon

Pour cette étude sur les discours des grands patrons d'entreprise, nous nous étions partagé le travail : chacune avait travaillé sur 'ses' locuteurs, en avait décrit les caractéristiques individuelles à partir d'une analyse qualitative sur les productions langagières d'une part et à partir des sorties lexicométriques par rang de fréquence réalisées par le logiciel Lexico3 d'autre part. Nous avons décidé de nous intéresser à 4 domaines plus particulièrement : les marques énonciatives, les marques modales, les univers lexicaux ou de référence, les formes de l'argumentation. Puis, à partir de nos observations individuelles, nous avons élaboré ensemble les caractéristiques générales d'un genre : le discours patronal. Comme nous avons travaillé séparément sur des locuteurs différents, il nous a paru ensuite intéressant, d'un point de vue méthodologique, de réaliser deux analyses en parallèle, sur le même locuteur, puis de les comparer.

Nous avons choisi un locuteur un peu particulier puisqu'il s'agit du seul grand patron femme du corpus (les femmes grands patrons sont de toute façon des exceptions en France) et qui, au regard des résultats, semble assez atypique du discours patronal. Il s'agit d'Anne Lauvergeon, patron de la Cogema et présidente du directoire d'Areva. Le caractère atypique de la locutrice se marque notamment par sa position excentrée (en 07) sur l'Analyse Factorielle des Correspondances, représentation des fréquences comparées que permet Lexico3. Le logiciel figure en effet, par la synthèse des spécificités de chaque dirigeant, la plus ou moins grande ressemblance qu'entretiennent les différents discours. Les discours des dirigeants partageant des affinités fréquentielles sont spatialement contigus. L'intersection des axes établit le profil moyen du vocabulaire du genre discursif. La locutrice se trouve parmi les patrons relativement excentrés.

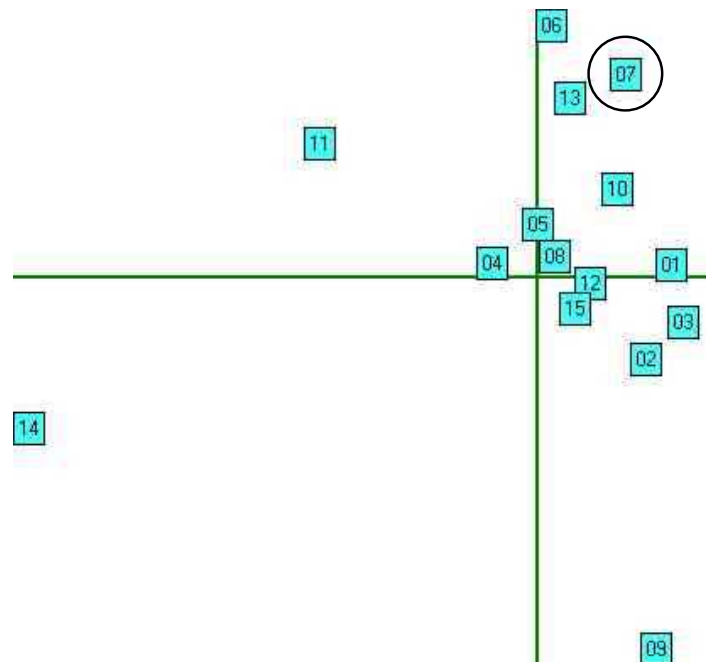


Figure 1 : Analyse Factorielle des Correspondances pour 15 patrons

En effet, Anne Lauvergeon s'illustre régulièrement par de nombreux extrêmes par rapport à l'ensemble du corpus. Son discours est par exemple le plus égocentré du corpus au sens où il contient le plus de marques renvoyant à la première personne du singulier (qu'il s'agisse des divers pronoms et adjectifs personnels et possessifs) et dans lequel la fréquence de *je* est de façon tout à fait atypique supérieure à celle du *nous* de

Garric N. & Léglise I., 2005, « La place du logiciel, du corpus, de l'analyste : l'exemple d'une analyse de discours patronal à deux voix », in G. Williams, coord, *Linguistique de corpus*, Presses Universitaires de Rennes, 101-113.

l'entreprise, comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous. Ces deux formes se voient affectées d'importantes spécificités par Lexico3, positive pour *je* (+E10), négative pour *nous* (-E06).

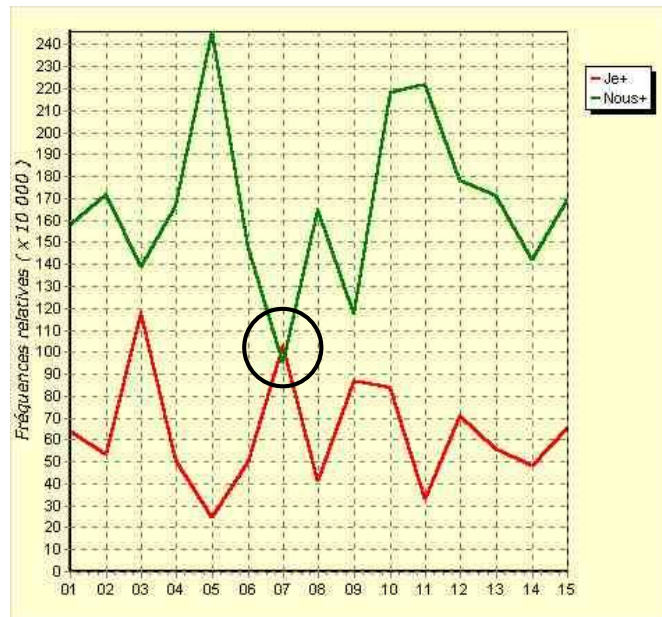


Figure 2 : Comparaison des fréquences relatives pour les marques de 1^{er} et 4^e personne

Je apparaît en effet, chez cette locutrice, comme l'agent de procès (comme en 1, 2, 3) habituellement rapportés à *nous* dans le reste du corpus (comme en 4, 5, 6) :

- (1) **je m'efforce d'accroître** son efficacité et sa rentabilité
- (2) **je me suis donc attachée à changer** les habitudes du secret
- (3) **J'**ai, par exemple, l'an dernier **commandité** un audit mondial
- (4) **Nous avons créé** depuis près de dix ans des filières de qualité
- (5) **Nous sommes très focalisés sur la croissance** organique, interne,
- (6) **Nous avons créé** un comité consultatif des actionnaires individuels, que **nous** associons aux travaux du Groupe.

C'est aussi le discours faisant le moins référence à l'univers de la finance, qui pourtant est la pierre constitutive des discours de ses homologues masculins. C'est également le discours qui fait le moins référence aux différents acteurs professionnels que sont les clients, les actionnaires, les salariés ou la concurrence. Les deux schémas ci-dessous illustrent les caractéristiques négatives de ce discours, tant en ce qui concerne le bilan financier de l'entreprise (il s'agit d'un graphe regroupant les termes comme : *croissance, marge, bénéfices, résultat, dettes, endettement, coûts* etc.) qu'en ce qui concerne la référence à la bourse (groupe de formes comprenant les termes : *bourse, marché, boursier, CAC* etc.).



Figure 3 : fréquences relatives pour le groupe de formes renvoyant à l'univers financier

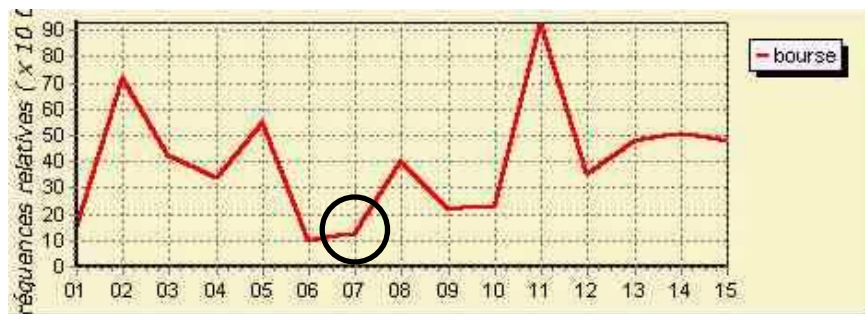


Figure 4 : fréquences relatives pour le groupe de formes renvoyant à l'univers de la bourse

Enfin, ce discours est fortement empreint de marques de modalité diverses renvoyant à différentes figures modales. L'une d'elles, illustrée notamment par le verbe *croire* systématiquement associé à *je*, convoque la modalité élocutive d'opinion à l'aide de laquelle le locuteur, être affectif et singulier, engage sa subjectivité propre, comme en (7) :

- (7) Des années difficiles, **je ne crois pas**, quand on regarde l'industrie du nucléaire, elle a vécu des années de développement très fort 70s et 80s, un palier, et **je crois** qu'effectivement, enfin c'est le terme américain d'ailleurs, ils parlent d' " american renaissance ", donc nous sommes en renaissance, **je crois** que surtout on vit une période aujourd'hui de transition, [...].

Une autre, illustrée par le verbe *savoir* régulièrement associé à *on*, constitue une figure modale élocutive collective, observateur objectif, s'entourant souvent de l'expertise scientifique :

- (8) Les données scientifiques s'accumulent pour montrer qu'il y a un réchauffement de la planète et l'**on sait** bien que tout ce qui est combustible fossile augmente l'effet de serre.

Une autre, enfin, de l'ordre de la modalité délocutive, contraste par son caractère péremptoire avec les deux précédentes. Les adverbes de modalisation de l'assertion, deux fois plus fréquents dans ce discours que dans l'ensemble du discours patronal et le verbe impersonnel *falloir* notamment, construisent une figure catégorique de l'évidence déliée du locuteur managérial ou entrepreneurial :

- (9) On peut penser ce qu'on veut du retraitement, mais **il a un intérêt** environnemental évident. **Il permet**, à partir de combustibles usés, de réduire la toxicité et le volume des résidus.

Place du logiciel et du corpus

D'un point de vue méthodologique, à travailler en tandem chacune indépendamment puis ensemble, il s'est avéré que nous utilisions les outils informatiques à notre disposition et que nous retournions régulièrement aux données de la même manière. Lorsque nous travaillons sur les spécificités d'un locuteur, une fois le corpus recueilli et informatisé, nous commençons par interroger les logiciels lexicométriques sur les fréquences d'apparition des unités linguistiques par ordre décroissant. Après avoir regardé ces spécificités, nous retournons aux textes, puis nous procédons par un constant va et vient entre les fréquences et les textes, à la recherche de marques linguistiques nous apparaissant comme intéressantes. De tels relevés de spécificités, comme celui présenté ci-dessous, nous servent de filtre pour l'analyse des discours produits par cette locutrice.

n°	terme	F	f	spec.	orig.
343	nucléaire	88	72	+E51	
7344	le nucléaire	35	31	+E37	
270	effectivement	106	41	+E26	
11334	je crois	137	46	+E26	
110	crois	250	60	+E25	
1407	COGEMA	18	18	+E24	*
1474	Hague	17	17	+E23	*
1472	Cogema	17	16	+E20	
1631	CEA	15	14	+E18	

9809 du nucléaire	17	15	+E18	
11883 groupe industriel	21	16	+E17	
12957 crois que	109	32	+E17	
11333 je crois que	75	26	+E16	
823 déchets	36	19	+E16	
12220 La Hague	12	12	+E16	*
337 industriel	89	26	+E14	
2257 FRAMATOME	10	10	+E14	*
2460 TOPCO	9	9	+E12	*
1690 nucléaires	15	11	+E12	
13792 effet de serre	33	15	+E12	

Figure 5 : 20 premières unités des spécificités lexicales chez A. Lauvergeon

A la différence d'autres analystes de discours, nous ne cherchons pas à expliquer l'apparition de ces 20 occurrences parmi les plus fréquentes (il nous paraît par exemple évident que le secteur du nucléaire ou le nom de l'entreprise soient parmi les vocables les plus spécifiques), mais la présence de l'adverbe *effectivement*, du verbe *croire* à la première personne (en 3^e et 4^e positions des spécificités !), nous intéressent tout particulièrement.

Ces caractéristiques lexicométriques ne constituent donc pas un cadre rigide d'analyse (au sens où nous devrions expliquer la raison de tel ou tel classement) mais nous aident à chercher des réseaux de cohérence, à associer des fréquences pour construire des cohérences. Comme le notent S. Bonnafous et M. Tournier (1995 : 74), « le fréquentiel fait sens dans le constat de convergences expressives à l'intérieur des textes ». Ainsi par exemple, nous serons sensibles à des expressions liées à l'environnement comme *déchets* (19 occurrences sur 36 dans le corpus complet soit une spécificité positive de +E16), *effet de serre* (15 sur 33, soit +E12), *retraitement des déchets* (9/19 soit +E08), *réchauffement de la planète* (5 sur 6 soit +E06), *toxiques* (4 sur 4 soit +E06), *développement durable* (4 sur 8 soit +E04) etc. Ces différentes formes construisent un réseau de cohérence important. Ces expressions extrêmement présentes dans le discours de la locutrice nous semblent liées à l'activité de l'entreprise : pour un grand patron du nucléaire, il n'est en effet plus possible de parler de ce secteur sans aborder ces questions sensibles.

• déchets	+E16
• effet de serre	+E12
• retraitement des déchets	+E08
• réchauffement de la planète	+E06
• toxiques	+E06
• développement durable	+E04

Figure 6 : exemple de création de réseau de cohérence

L'observation de segments répétés nous permet également, en remettant les unités en contexte, de faire parfois d'intéressantes découvertes : hypothèses qu'il s'agit ensuite de tester sur le corpus entier et que l'œil nu, même avisé du linguiste n'aurait sans doute pas permis de détecter, ce qui témoigne bien de la complémentarité des traitements qualitatif et quantitatif. C'est ainsi qu'observant les contextes du connecteur *mais*, on a pu découvrir son association quasi systématique au terme *nucléaire* dans le discours :

avoir une vision **nucléaire** étroite **mais** au contraire un groupe avec une flexibilité permettra de se développer dans le **nucléaire** **mais** aussi de se développer dans des nouvelles effectivement s'est développé sur le **nucléaire** **mais** a beaucoup évolué avec le temps et aujourd'hui effectivement le numéro 1 du **nucléaire** mondial **mais** qui va être aussi le numéro 2 de la connectique quantité produite en Europe vient du **nucléaire** **mais** c'est vrai que beaucoup de pays ont... aujourd'hui un centre de recherches **nucléaire** **mais** pour 40% de son activité ; et pour le reste le **nucléaire** n'est pas la seule réponse , **mais** il n'y a pas de réponse sans lui

Figure 7 : extrait de segments répétés liés à *mais*, associé au terme *nucléaire* dans son cotexte gauche

Nous travaillons donc dans un éternel va et vient entre sorties informatiques, quantitatives, et observations qualitatives des textes. Il apparaît que si le logiciel oriente l'analyste, et ce de façon indispensable au regard notamment du poids du corpus, il ne saurait le contraindre puisque des fréquences même spécifiques ne participent pas systématiquement à l'analyse alors que des données faiblement représentées peuvent être prises en compte. Retenir ces données relève de choix largement déterminés par la connaissance du corpus lui-même et de ses conditions de production et d'interprétation. En ce sens, comme le notent D. Maldidier et J. Guilhaumou (1994 : 110), « La pertinence de l'analyse de discours ne prend sens que dans la singularité des

expérimentations qu'elle opère au sein du corpus ». Tous deux insistent dans cette perspective sur la nécessité pour l'analyse de discours de ne pas en rester à « l'outillage élémentaire de départ » et de le compléter par des « études locales portant sur des fonctionnements linguistiques particuliers ». Toutefois d'un point de vue méthodologique, il n'existe aucune grille applicable à tout corpus et permettant de déterminer sur quoi doivent porter ces études locales. Seules les régularités repérées de façon immanente pour un corpus particulier autorisent la sélection des unités linguistiques soumises à l'analyse.

La place de l'analyste

Face à de tels outils et à, finalement, une même manière d'aborder ces derniers, nous nous sommes demandé si la personnalité de l'analyste, sa formation, son positionnement théorique, pouvaient influencer les résultats de manière importante. Après avoir comparé nos deux études sur la même locutrice, nous observons globalement peu de différences dans nos analyses en ce qui concerne le profil général de la locutrice : nous avons globalement passé au crible les mêmes marques. Toutefois, localement, on relève des différences de cheminement et d'interprétation.

Des hypothèses identiques par des chemins différents : l'exemple de la dédramatisation

Il est intéressant de noter que nous avons parfois bâti des hypothèses interprétatives identiques, en empruntant des chemins bien différents. Par exemple, chez cette locutrice, il nous a semblé déceler une tendance à la dédramatisation, notamment du secteur nucléaire, liée sans doute à la volonté de donner une nouvelle image de son industrie.

L'une a émis cette hypothèse par l'observation du connecteur *mais* en contexte, comme on l'a vu précédemment, très souvent associé au terme *nucléaire*.

L'autre a émis cette hypothèse lors de l'observation des univers référentiels en identifiant certaines isotopies inhabituellement représentées ou sur-représentées dans le discours patronal. Il s'agit en particulier de la fréquence d'un lexique renvoyant au sentiment (*sensibilité, émotion, peur, appréhensions, doute, confiance, espoir, satisfaction, horreur, surprise, craintes, incrédulité, stupéfaction, fierté, bien-être*) et des univers de l'écologie et de la sécurité (*effet de serre, réchauffement de la planète, Développement Durable, impact environnemental, déchets, retraitement, toxiques, planète, climatiques, environnemental, corps, santé, risque, sécurité, sureté, risque zéro*) observables simultanément à une sous-représentation des références financières en général. Ces univers sont respectivement isolés par le logiciel Tropes en treizième, dixième et douzième position, comme on le voit ci-dessous.

Classe	Taux partiel	Taux global
Energie	1.848%	0.280%
Finance	0.575%	1.331%
Commerce	0.479%	1.155%
Industrie	0.460%	0.141%
Europe	0.354%	0.570%
Entreprise	0.345%	0.491%
Amérique du Nord	0.326%	0.204%
Electricité	0.268%	0.133%
Communication	0.249%	0.124%
Ecologie	0.249%	0.035%
Politique	0.239%	0.147%
Sécurité	0.201%	0.106%
Sentiment	0.192%	0.164%

Figure 8 : 13 premiers univers discursifs présents chez A. Lauvergeon relevés par Tropes

Cette volonté de dédramatisation peut en outre être identifiée par un autre chemin plus spécifiquement consacré aux marques de modalités qui relèverait le sur-emploi à la fois des formes d'intensité et de la négation.

Ces divergences de cheminement pour un aboutissement hypothétique semblable sont rassurantes pour le chercheur dans le sens où elles le confortent dans son souci d'objectivité et de scientificité mais elles sont également (et surtout) intéressantes dans le sens où elles témoignent de ce que, comme le notent ailleurs P. Marchand et L. Monnoyer-Smith (2002 : 27) « les stratégies énonciatives investissent autant le fond (le lexique ou les thématiques) que la forme (la syntaxe) ». Ces auteurs soumettent un corpus de politique générale à trois

Garric N. & Léglise I., 2005, « La place du logiciel, du corpus, de l'analyste : l'exemple d'une analyse de discours patronal à deux voix », in G. Williams, coord, *Linguistique de corpus*, Presses Universitaires de Rennes, 101-113.

analyses quantitatives différentes, une lexicométrie, une logico-syntaxique et une sémantique. Ils constatent à l'issue du traitement que ces analyses bien qu'opérant sur des unités différentes aboutissent à des résultats convergents.

Les mêmes marques menant à des interprétations différentes localement : l'exemple de *on*

Comme on le voit sur le graphe de répartition ci-dessous, le discours d'Anne Lauvergeon est le second en terme de fréquences relatives à utiliser le pronom *on*, avec une fréquence de 80 pour 10000 mots, alors que la moyenne des autres discours se situe aux alentours de 50 pour 10000. Nous avons relevé cette fréquence élevée et avons tenté de la comprendre, ce qui nous a mené à deux interprétations différentes.

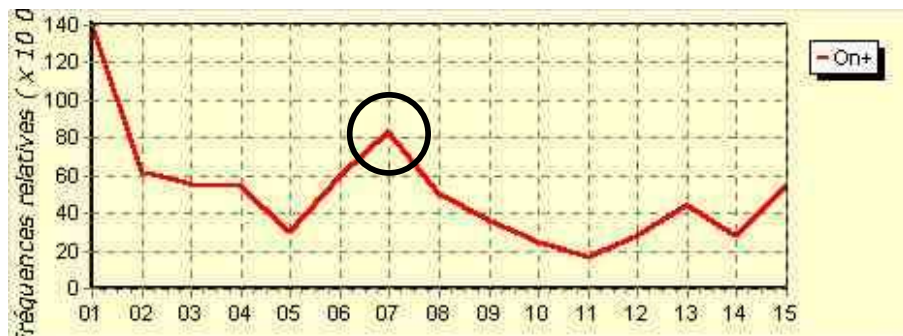


Figure 9 : graphe de répartition (fréquences relatives du pronom *on* dans le corpus patronal)

Pour l'une, la fréquence élevée du pronom *on* venait accentuer une tendance du discours à la déprofessionnalisation, pour l'autre, le pronom *on* servait à renvoyer aux tâches réalisées collectivement dans l'entreprise (comme dans les exemples ci-dessous), avec une tendance pour ce grand patron à s'impliquer dans l'effort en n'hésitant pas à 'mettre les mains dans le cambouis' même de manière imagée en adoptant un style oral très direct et parfois familier.

- (10) Donc, **on** part d'une situation complexe, peu transparente
- (11) cela fait partie aussi du travail que l'**on** va faire ensemble . Je voudrais dire justement
- (12) nous avons toujours ce projet , bien sûr **on** le fera en fonction des conditions du marché

L'hypothèse d'un style oral, plus 'proche des gens' que la moyenne des autres grands patrons, était par ailleurs étayée par la présence d'autres unités linguistiques comme de nombreuses marques de l'oralité : *eh bien je...* (+E02), *en fait, bien sûr*, d'expressions comme *il ne faut pas rêver, il faudra bien* (dans l'énoncé : *il faudra bien qu'ils acceptent un jour de regarder les problèmes en face*), martèlement de *je crois que* (et de l'univers de la conviction et de la croyance), des présentatifs *il y a* (+E03), *ça c'est* (+E03), ou de reprises typiques de l'oral sous forme de reformulations adoptant une structure binaire comme dans (13) et (14) :

- (13) Alors l'idée, la décision de faire ...[...] c'est vraiment une décision
- (14) Il faut rester très modeste, nous faisons, nous essayons de faire...

L'hypothèse de la déprofessionnalisation est avancée en raison de l'indétermination attachée au pronom dit neutre *on*. Elle est confortée en outre par le matériel lexical utilisé pour désigner les différents acteurs participant au discours. Nous constatons que le locuteur, et ce de façon marginale, évacue quasiment toute considération patronale, salariale et relative aux clients. La référence à la concurrence est elle-même banale. Ce discours n'est pas pour autant dépourvu de dimension altruiste dans ses références à l'autre mais il construit cette dernière d'une manière différente de celle habituellement trouvée dans le discours patronal. Il désigne un ensemble de référents vagues à l'aide des segments répétés *différentes entités* (4/3 +E04), *parties prenantes* (8/5+E05) ou *ensemble des parties* (4/3 +E04). Par exemple, dans l'énoncé suivant, les partenaires professionnels sont désignés à l'aide du terme *gens* lui-même fréquemment employé :

- (15) Mais il n'y a pas de victoire personnelle, il n'y a de travail qu'en équipe. Beaucoup de gens ont et vont travailler sur ce projet et je voudrais les en remercier.

En outre son discours inclut également *les citoyens* (2732 : 8/3+E03), *les générations futures* (8/3 +E03, 1761 *générations* 14/5 +E04), *les habitants* (6941 : 4/2 +E02) ou encore *le public* (9833 : 6/4 +E05) mais également *les associations* (2719 : 8/3 +E03) et des *organismes* (4655 : 4/2 +E02).

Les acteurs professionnels ou professionnalisés (repris en général par le pronom *nous*) laissent place à des désignations neutres impliquant largement l'autre. A l'aide de ce vocabulaire, A. Lauvergeon exhibe un ethos affectif, elle montre qu'elle prend en compte les craintes de la population vis-à-vis de son secteur d'activités, le nucléaire.

Cette même unité, *on*, entrait donc dans des réseaux de cohérence différents. Toutefois, ces deux réseaux de cohérence sont convergents : la tendance à la déprofessionnalisation tout comme la forte implication de la locutrice dans son discours participent d'un effet de proximité avec les interlocuteurs : gommant les frontières entre le professionnel et le public, entre le patron et ses salariés (qui ne sont pas des *salariés* mais *les gens*), humanisant un métier et un secteur. On peut se demander si ces observations sont liées à une recherche de la part de la locutrice, afin d'humaniser et de dédramatiser un secteur, celui du nucléaire, qui rencontre des problèmes de popularité, ou s'il faut plutôt chercher une réponse dans sa condition de femme, formée d'abord à la politique, auprès de dirigeants socialistes. Des recherches en cours^{iv} émettent en effet l'hypothèse d'un ethos féminin caractéristique dans le domaine politique : un ethos 'pragmatique empathique' (Bonnafous, 2002) qui semble assez proche des observations développées ici.

Conclusion : le fantasme de l'objectivité

L'idéal d'un modèle universel exploitable sur tout type de textes et échappant à la subjectivité interprétative nous apparaît bien évidemment hors d'atteinte, mais cette analyse à deux voix pointe que cette quête n'est finalement pas primordiale. Pas primordiale dans le sens où sans modèle pré-établi – mais avec des fondements théoriques proches – nous sommes parvenues à des résultats et des hypothèses comparables. La question de l'objectivité du traitement ne semble dès lors, comme le souligne Pêcheux (1981 : 6), relever que du fantasme. Notre démarche démontre que l'objectivité de la statistique dans cette intrication des études quantitatives et des études qualitatives, des études globales et des études locales, s'avère très mince sans pour autant accroître excessivement et dangereusement – c'est-à-dire au point de provoquer des divergences analytiques notables – la part de l'intuition. Des fréquences et spécificités, un genre discursif et ses conditions de production / interprétation, un savoir social, économique ou politique et des indices linguistiques divers paraissent constituer un tout cohérent (et constitutif ?) suffisant pour comprendre le fonctionnement du matériau discursif. Chacun de ces éléments se complète, se révèle l'un et l'autre pour guider, de façon plus ou moins univoque, le travail d'interprétation inférentiel qui en ce sens ne relève pas, contrairement aux dires de Tournier (1996) de la simple ou seule « curiosité-compétence » du linguiste.

Au regard de la similarité des résultats obtenus par l'une et l'autre, la question se pose du poids de la recherche dans sa globalité. En effet, en entreprenant une recherche conjointe il est nécessaire pour tout chercheur d'une part de partager certains principes théoriques, d'autre part d'adopter des démarches proches. Aussi peut-on formuler l'hypothèse que le fait simplement de travailler en commun dans le cadre d'un programme plus général, a eu des conséquences sur les résultats obtenus pour cette analyse en particulier. Toutefois en confrontant nos démarches méthodologiques respectives, nous avons tenté autant que possible de restituer notre approche des données aussi objectivement que possible, c'est-à-dire en nous remémorant les débuts de notre collaboration. En outre, les hypothèses formulées à propos du locuteur étudié, différent des autres patrons du corpus comme l'illustre l'analyse factorielle, nous semblent suffisantes pour relativiser l'effet d'une habitude liée à notre travail conjoint. Ces hypothèses n'ont en effet été émises pour aucun des autres dirigeants traités.

Bibliographie

- Amossy R., dir., 1999, *Images de soi dans le discours, la construction de l'ethos*, Delachaux et Niestlé.
- Bonnafoous S., 2002, « Y a-t-il des "ethos" de sexe dans le discours politique. La cas des ministres du gouvernement Jospin », communication au congrès franco-mexicain d'information et communication du 8 au 11 avril 2002, Mexico.
- Bonnafoous S., Tournier M., 1995 « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », in *Langages*, 117, pp 67-81.
- Charaudeau P., Maingueneau D., dir., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil.
- Courtine, JJ., 1981, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours », *Langages* n°62, 9-127.
- Garric N., Léglise I., 2003, « Quelques caractéristiques du discours patronal français », *Mots* n°72.
- Habert B., Nazarenko A., Salem A., 1998, *Les linguistiques de corpus*, Armand Colin.
- Lebart L., Salem, A., 1994, *Statistique textuelle*, Dunod.
- Maingueneau, D., dir., 1995, *Les analyses du discours en France*, *Langages* n°117, Larousse.
- Maldidier D., Guilhaumou J., 1994, « La mémoire de l'événement : le 14 juillet 1989 », p. 110.
- Marchand P., Monnoyer-Smith M., 2002, « Les 'discours de politique générale' français : la fin des clivages idéologiques », *Mots*, 62.
- Pêcheux, M., 1969, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod.
- Pêcheux M., 1981, « L'étrange miroir de l'analyse de discours », in *Langages*, 62.
- Seguin E., 1994, « Unité et pluralité de l'analyse de discours », *Langage et société* n°69, 37-58.
- Tognelli-Bonelli, 2001, *Corpus Linguistics at work*, John Benjamin.
- Tournier, M., 1996, "Les discours sociopolitiques et l'analyse lexicométrique", in Boyer H., (dir.), *Sociolinguistique : Territoire et objets*, Delachaux et Niestlé, 179-213.

Notes

ⁱ Si un certain consensus émerge sur ce point en analyse de discours, essentiellement de tradition française (Maingueneau, 1995), la notion de 'conditions de production' est cependant imprécise et a souvent été discutée, notamment dans Seguin (1994).

ⁱⁱ Comme en témoignent les contributions diverses au récent dictionnaire (Charaudeau, Maingueneau, 2002).

ⁱⁱⁱ Nous n'aborderons pas ici les problèmes potentiels de segmentation.

^{iv} Travaux dans le cadre du CEDITEC, à partir d'une étude collective sur la communication de femmes ministres entre 1997 et 1999 (Bonnafoous, Fiala, Ollivier-Yaniv) et sur les interruptions de séances à l'assemblée nationale (Cf. le travail en cours de D. Desmarchelier sur l'intervention maintes fois interrompue de Mme C. Boutin).